

Conférence du 18 juin 2011 donnée à Annecy à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations.

VACCINATION : LE DERNIER TABOU

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un profond sentiment de gratitude que j'ai accepté votre invitation à présenter mon point de vue sur un sujet qui nous tient à cœur, la vaccination.

Je vous en remercie chaleureusement et avec une pointe admirative d'envie, car le morcellement excessif de notre déjà minuscule territoire helvétique ne nous permet pas d'avoir votre chance de posséder un outil unique et performant de lutte nationale contre l'hérésie vaccinale.

Il est rare que je prenne publiquement position à ce sujet, en dehors des séminaires que je consacrais à la promotion de l'homéopathie séquentielle, mais l'occasion qui m'est donnée est trop belle pour ne pas apporter aussi une modeste contribution à votre œuvre collective.

Mon exposé commence par une analyse du phénomène tabou. Sa naissance, sa vraie nature, ses premiers dégâts.

Une deuxième partie vous fera comprendre son extrême perversité.

Enfin, après un bref exposé de ma méthode thérapeutique, je vous indiquerai les moyens de pallier les effets désastreux des vaccins et de faire ainsi sauter le dernier carcan imposé à la santé publique.

I Naissance et nature du tabou vaccinal.

Chaque nouveau patient reçu à ma consultation depuis 1975 était gratifié d'une courte explication de la méthode thérapeutique que j'allais appliquer à sa maladie. Et dans cet exposé, ma conception de la vaccination tenait une place de choix. Il m'arrivait alors souvent de faire deviner à mon consultant l'ampleur de la plage temporelle que la Faculté de Médecine attribue dans l'organigramme de ses cours à l'enseignement de cette très importante branche de l'activité médicale.

Les études de médecine s'étalant ordinairement sur plus de six ans, la réponse attendue devait logiquement indiquer un nombre élevé de cours, répartis sur plusieurs mois, voire semestres. Et c'est bien ce que les malades me répondaient. Mais, flairant le piège, les plus suspicieux osaient un chiffre moindre, réduit par exemple à quelques semaines. Or, quelle n'était pas leur stupéfaction quand je leur révélai la triste vérité :

l'enseignement que les étudiants de ma génération ont reçu sur ce sujet d'importance capitale a rarement dépassé la demi-journée ! Quatre à six heures de cours, chichement prélevés sur douze semestres d'études. Je me souviens encore de cette leçon, donnée à Lausanne par un professeur français, fervent admirateur de Pasteur, qui s'efforçait de nous montrer le bien-fondé de la théorie vaccinale en se référant aux travaux du grand plagiaire, que la recherche historique moderne a enfin révélés sous leur vrai jour.

Par la suite nous n'avons eu droit à aucune explication complémentaire. Quelle est la nature exacte de l'antigène ? Quelle est sa provenance ? Comment est-il rendu actif ? L'est-il réellement ? Bref, comment fabrique-t-on un vaccin ? Et quel est son impact sur les différents systèmes qui assurent la protection de notre intégrité corporelle, garante de notre survie ? Et que signifie la production forcée des anticorps ? Leur pléthore saura-t-elle assurer à long terme notre immunité ?

Tant de questions restées sans réponses...

Tous les sujets que notre professeur aurait dû aborder ont été soigneusement éludés.

Les années passent ; les études de médecine gardent la même durée. Qu'en est-il aujourd'hui de cet enseignement bâclé ? Poussé par une saine curiosité, j'ai interrogé mes fils, entrés en médecine trente-six et trente-huit ans après moi. Même stupéfaction ! Mon fils aîné m'a assuré n'avoir pas consacré plus d'une journée à l'étude de l'énorme machinerie vaccinale. Et le cadet, plus catégorique encore, m'a appris qu'il tenait tout son savoir vaccinal de l'étude d'un polycopié de format A4, distribué lors d'un cours en deuxième année. Renversant !

Ainsi, je suis autorisé à vous dire, vous qui êtes ici réunis dans cette salle, et toutes générations confondues, ceci :

Vous avez **tous** été vaccinés par des médecins qui n'avaient **aucune** idée de l'impact de leur geste furtif sur l'évolution de votre santé.

Quelle est la signification réelle de ce constat ? Que signifie ce silence professoral ?

Je ne peux m'empêcher d'évoquer cette expression bien parlante de notre patrimoine linguistique :

« Passer comme chat sur braises ».

Oui, la signification profonde de cette lacune ne peut que sauter aux yeux : les médecins, **en aucun cas**, ne doivent prendre connaissance de la complexité et de l'ampleur des réactions que leur geste va entraîner.

Il s'agit d'un tabou !

Le mot est lâché ; vous allez bientôt en voir les multiples facettes. Mais retenez ceci : les médecins vaccinateurs **ne savent pas ce qu'ils font**. Et je peux ici paraphraser l'Evangile : « Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

Quant à moi, je vous livre mon propre mea culpa, car moi aussi, j'ai vacciné ! Lorsque j'ai ouvert mon cabinet à Lausanne en 1968, je n'ai pas eu d'emblée la file d'attente devant ma porte, aussi étais-je bien content d'accepter la même année le poste de médecin scolaire qu'une vacance bienvenue mettait à ma disposition. Que fait le médecin des écoles ? Je l'ai su dès la rentrée de septembre : mensurations, examens en tous genres, ... et contrôle du carnet de santé. Gare aux enfants dont le carnet ne présentait pas les timbres requis, diphtérie-tétanos-coqueluche-polio, BCG et même variole !

Or il faut savoir qu'il n'existe pas en Suisse d'obligation vaccinale systématique. Chaque canton dicte ses règles en matière de santé publique. Dans le canton de Vaud, seule la diphtérie importait ; dans la république de Genève voisine, s'y ajoutait le tétanos, ainsi qu'à Fribourg où la polio était aussi prise au sérieux. Mais en Valais, aucune vaccination n'était obligatoire, comme aussi dans notre Jura.

Vous voyez l'absurdité de ces décrets géographiques, qui vous rappellent sans doute le

nuage de Tchernobyl arrêté à vos frontières !

Or malgré ce laxisme vaccinal de bon aloi, l'emprise du dogme pastorien est telle que nous étions réellement persuadés que tous ces vaccins étaient **obligatoires**. Nous, jeunes médecins, les premiers ! J'ai donc vacciné, à tour de bras, des classes entières d'écoliers dont l'âge imposait la formalité des « rappels obligatoires »... Et j'étais de bonne foi !

Cette démonstration nous révèle le premier aspect du tabou de grande ampleur, et met à jour son indéniable perversité : il est tellement tabou qu'il finit par faire oublier sa présence, tel Satan, dont l'astuce suprême consiste à n'exister point ! J'étais tellement persuadé de mon bon droit que je n'ai alors même pas réalisé que j'obéissais machinalement à un consensus tacite. Je ne me posai aucune question. La vaccination allait de soi, tout simplement. Ne dit-on pas d'ailleurs d'un adulte responsable, qu'il est « majeur et vacciné » ? Et pour vous faire comprendre à quel abîme d'ignorance ma formation médicale, réputée « scientifique », m'avait mené, je dois vous avouer qu'au moment d'exécuter le rituel convenu, j'ignorai tout du procédé d'application. Fallait-il injecter le vaccin par voie sous-cutanée, ou intradermique, ou encore intramusculaire ? J'ai été tiré de cet embarras douloureux par l'infirmière scolaire, qui, bien consciente de ma confusion, m'a initié au maniement de la seringue.

La séance de vaccination collective passée, je rentrai à la maison, conscient du devoir accompli, sans me préoccuper le moins du monde du sort de ces jeunes existences profondément modifiées par mon intervention. Jamais, à ce moment, je ne me suis soucié de prendre connaissance des réactions que les parents signalaient parfois à l'infirmière. Agitation, fièvre, insomnie, inflammations cutanées ou ganglionnaires... Je n'ai jamais estimé devoir mentionner pareilles balivernes dans le carnet de santé ! Pas plus que les autres médecins, je n'ai pris garde à tous les phénomènes bien réels et **répétitifs** qu'un observateur avisé peut noter suite à une vaccination.

Ce manque total de curiosité est cependant tout à fait banal et peut s'expliquer par une autre facette du tabou, qui met en lumière un réel paradoxe. En effet, tous les partisans de la vaccination systématique se targuent de rationalisme et prétendent agir en conformité avec les usages prévalant dans les études réputées scientifiques. Les médecins diplômés se veulent scientifiques, et aussi les médecins vaccinateurs. Or nous venons de le voir, tous les médecins qui vous ont vaccinés l'ont fait sans connaître les très complexes mécanismes immunologiques déclenchés par leur geste, ce dont on peut les excuser puisqu'ils ne leur ont pas été enseignés. Sont-ils pour autant excusables ? Je pense que nous avons tous failli, car nous avons péché contre le premier commandement de la nouvelle religion scientifique, qui impose à ses adeptes en premier lieu **l'observation des faits**. Nous avons tous négligé de relever soigneusement – ce qui était à notre portée – la pléthore de phénomènes bien réels et **visibles** qui ne manquent pas d'apparaître dans le décours d'une vaccination. Ces phénomènes sont des **faits**, observables par le premier venu. De plus, ils sont répétitifs. Pourquoi les ignorer ? Omission d'autant plus regrettable de la part d'un scientifique qu'il ampute ainsi son étude de sa première démarche. Car c'est ainsi que procède l'exercice de la recherche du savoir. Toute science se nourrit de la récolte préalable des faits ; quand ceux-ci se répètent, l'observateur peut se hasarder à émettre une supposition, qu'il peut ensuite soumettre à vérification par la répétition expérimentale.

Comment voulez-vous que progresse notre connaissance du phénomène vaccinal si les premiers acteurs de cette gigantesque « cérémonie » rituelle en ignorent à la fois les tenants et les aboutissants ? Ils pêchent gravement en faisant fi de l'esprit scientifique dont ils se targuent tant et altèrent ainsi la crédibilité d'une pratique médicale d'importance planétaire. Comment la communauté scientifique internationale a-t-elle pu accepter pareille carence ?

Je veux y voir un autre effet de notre diabolique tabou et vais essayer de vous démontrer par une anecdote le mécanisme de ce qu'il faut bien appeler une colossale imposture.

Il y a quelques années, je reçois un appel téléphonique d'un professeur renommé de notre école polytechnique fédérale, titulaire de la chaire d'électricité. Ce professeur est le type même du savant, connu pour la rigueur de son esprit scientifique. Il venait de recevoir un appel d'un ami de Genève, dont la fille entamait des études de médecine. Se fiant aux recommandations quasi comminatoires de la Faculté, la jeune fille se fait vacciner contre l'hépatite B ; le lendemain, elle voit trouble, mais se présente néanmoins le mois suivant chez son médecin qui lui injecte le premier rappel. Les jours suivant, la vue baisse davantage, l'étudiante s'en inquiète et consulte à nouveau. Le médecin la rassure, dénie tout rapport de cause à effet et réussit même à la convaincre de parfaire sa « protection » vaccinale en lui injectant dans le délai prescrit le deuxième rappel du même vaccin.

La suite est dramatique : la jeune fille perd la vue. Affolée, elle consulte un premier ophtalmologue, qui diagnostique une névrite optique bilatérale sévère et nie catégoriquement la causalité vaccinale. Le père, suspicieux, s'en remet à l'avis de son savant ami, pour lequel cette causalité ne fait aucun doute. En parfait scientifique, il relève un état préalable A de vision normale, puis un événement spécifique B, le vaccin, suivi d'une modification C de la vision. Le phénomène se répète en B', le rappel, suivi du phénomène C', l'aggravation de l'altération visuelle, avec répétition de même nature en B'' et C''. Il conseille aussitôt à son ami de venir me voir, me sachant expert en la matière. Je reçois donc la jeune fille, accompagnée de son père, et lui affirme avec la même conviction que l'homme de science que le vaccin est bel et bien responsable de la récente cécité. Le traitement que je propose, homéopathique, n'est pas accepté d'emblée, le père préférant demander au préalable l'avis autorisé d'un professeur renommé. Et j'apprends par la suite que le grand spécialiste consulté a confirmé l'avis du premier ophtalmologue, niant catégoriquement la relation entre la soudaine cécité et la vaccination.

Le père, ébranlé dans sa suspicion par un avis aussi péremptoire, demande néanmoins à l'illustre professeur les raisons « scientifiques » de sa certitude. Vous ne devinez jamais l'argument décisif avancé par ce médecin, tant il est oiseux. Aussi je vous le donne ; l'homme a osé répondre :

- Je n'accepte pas cette causalité, car *cela n'a jamais été publié !*

Je suis resté pantois devant l'énormité de cette désinformation magistrale. Et aussitôt entrevu les quelques aspects curieux de cette prise de position.

Tout d'abord, le déni scientifique. Le professeur commet un premier crime de lèse-science, car il contrevient, nous l'avons vu, au principe fondamental de toute activité scientifique, l'observation des faits. Contrairement au polytechnicien, il n'a pas su voir

que la situation originelle A a été suivie de l'événement B, puis modifiée en C, ni que le phénomène s'est étrangement répété trois fois. Les faits sont ici patents, on ne peut les nier. Et la première démarche de l'intelligence est de les mettre en relation.

Intellegere = discerner, reconnaître.

Ce déni peut s'expliquer de deux façons. Ou bien ce pédant manque d'intelligence, ce dont je doute, car il faut tout de même faire preuve de certaines qualités intellectuelles pour arriver à se placer à un si haut poste. Je retiens plutôt l'autre version : le professeur est intelligent, mais il ment. Il se ment d'abord à lui-même, car il est dit que nul ne peut voir ni entendre ce qu'il ne veut ni voir ni entendre. Et le mensonge est énorme, car des observations de cette nature se comptent de nos jours par centaines, voire par milliers. Mais ce n'est pas bien sûr dans les revues scientifiques prestigieuses qu'elles sont publiées. Comme vous le savez tous, c'est par le bouche à oreille que se transmettent la plupart de ces observations, relayées enfin de façon formidable par Internet et par les très nombreuses revues d'associations telles que la vôtre, consacrées à la promotion de la santé.

Or il est néanmoins possible que le professeur ne mente pas. Car il ne lit pas les bulletins émis par des hommes de bonne volonté, qui tirent chichement à 3'000 exemplaires ! Il ne lit que les revues « sérieuses », réputées scientifiques, les revues à comité de lecture, qui ne publient que le *scientifiquement correct*.

Je mets là le doigt sur le vice du système de l'enseignement médical supérieur, en me servant précisément de cette triste aventure. Notre professeur, en niant l'évidence, ne va jamais publier une observation qu'il n'a pas voulu voir ! Et pourtant, qui serait mieux placé que lui pour le faire ? Car après tout, c'est son métier, c'est à lui de faire progresser la connaissance. Le médecin de famille, le médecin salarié, et même le spécialiste consulté en renfort n'ont pas cette facilité. Ils ont d'autres soucis matériels et n'ont pas de temps à consacrer à la publication. Et qui, d'ailleurs, publierait leurs observations ? Lui, en tout cas, ne les publiera jamais, même si l'honnêteté intellectuelle lui dictait cette obligation. Car il sait bien que son article ne passerait pas la rampe du comité de lecture ! Et il risquerait même finalement son poste, car personne n'est plus frileux qu'un scientifique haut placé qui risque à tout moment, en fâchant ses sponsors, d'être excommunié comme Benveniste du troupeau savant.

Eh oui, nous voici arrivés au point clé de tous ces mystères. Le tabou vaccinal, par essence même, comme tous les tabous, se résume toujours à l'occultation d'un très banal **conflit d'intérêts**.

Je ne vous apprends rien que vous ne connaissiez déjà. En médecine, comme en toute activité humaine d'importance, le ressort principal de l'action est l'argent. Tout n'est qu'affaire de gros sous ! Et je puis assurer avec certitude que depuis un siècle, l'enseignement de la médecine est dicté par le lobby tout-puissant de l'industrie pharmaceutique, qui finance, en prétextant un souci de recherche, la plupart des postes clés de la pédagogie universitaire. Elle doit fermement maintenir ce tabou vaccinal, qui est, de toutes ses astuces commerciales, le plus lucratif, comme nous allons le voir par la suite.

Mais regardons déjà les premiers effets catastrophiques de cette pratique. La recherche étant en effet financée par les industriels, les chercheurs n'obtiendront jamais la permission d'étudier sur le long terme les phénomènes induits par la vaccination. Que

devient, par exemple, la répartition des globules blancs après l'injection ? Que dire des thrombocytes, de la perméabilité des membranes cellulaires, des mitochondries, des électrolytes sanguins, de l'électrophorèse des albumines, etc. ? La microcirculation capillaire, la porosité des parois intestinales, les signaux reçus par le cerveau de la peau lésée ou de la flore intestinale, les multiples interactions neuro-glandulaires ne sont pas étudiées, et encore moins le gigantesque affolement de tous les acteurs de la nébuleuse à peine explorée de notre système immunitaire.

C'est dans vos petites revues que les curieux prennent connaissance de certains travaux menés par des chercheurs désintéressés. Ce que l'on y apprend est horrifiant. Il me tient ici à cœur de rendre un hommage public à la personnalité la plus dynamique du combat pour la vérité, Madame Sylvie Simon, soutien fidèle de la rédaction de votre journal, qui lutte depuis des années avec l'énergie inépuisable de son esprit contre l'emprise de « Big Pharma » sur la santé. Année après année, elle publie inlassablement ses livres, mines précieuses de renseignements les plus précis, d'autant plus crédibles qu'elle les puise aux USA, à la source même de ces décisions commerciales. Ses éditeurs successifs sont souvent contraints à la faillite, mais elle poursuit le combat en ouvrant un blog sur Internet. Je recommande chaleureusement la lecture de ses ouvrages et articles, comme aussi le livre très abordable du professeur Michel Georget, ainsi que tous les ouvrages recensés à la page 20 de l'édition d'octobre 2009 de votre abonnement. C'est en lisant ces innombrables témoignages critiques que l'on peut enfin prendre conscience de l'ampleur des malheurs physiques de toutes sortes qui accablent la multitude des victimes vaccinales.

Pour résumer l'impact catastrophique du tabou vaccinal sur la santé publique, je conclus ce long préambule en attirant votre attention sur trois des principales conséquences de cette aberration : l'asservissement de l'enseignement de la médecine, le blocage de la recherche scientifique et, bien entendu, la myriade de maux physiques engendrés par les vaccins.

II De la perversité extrême du tabou vaccinal.

Je ne vais pas passer en revue cette montagne de témoignages irréfutables de la nocivité des vaccins ; en fidèles lecteurs de votre Bulletin, vous les connaissez aussi bien que moi. Mais j'attire votre attention sur un fait qui vous échappe peut-être : les dégâts ainsi exposés ne concernent que les altérations visibles du corps **physique** des victimes.

La fièvre, l'agitation, toutes les maladies développées par la suite ne s'expriment que par une altération de notre intégrité corporelle, de notre corps physique bien **matériel**. Et, certes, nous avons le droit de nous affoler à la lecture de ces milliers de pathologies évoquées. A tel point que je n'ose plus recommander à mes malades la lecture des derniers ouvrages de Sylvie Simon ! Mais je vais encore devoir accentuer votre inquiétude en vous exposant le vrai problème que pose le dogme vaccinal.

En effet, parmi tous les ouvrages qui, à la suite d'Ivan Illich, fustigent depuis tant d'années les aberrations de la médecine, il en est très peu qui situent le mal à sa juste place, c'est à dire à l'origine de toutes les maladies : l'altération préalable ou simultanée du corps **énergétique**.

Et c'est ici que je situe la plus grande perversité de l'acte vaccinal.

Je m'en explique.

Sans entrer dans les détails d'un cours de médecine, je dois cependant vous donner en préambule les grandes lignes de la médecine du troisième millénaire qui se dessinent ici et là – hors Faculté, bien sûr – dans les instituts de recherche indépendants, animés par des hommes désintéressés. Tous les travaux qui émanent de ces recherches prennent leur source dans la grande tradition médicale, qui se perd dans la nuit des temps, et s'en réfèrent à son concept fondateur : l'énergie vitale. Or vous savez que celle-ci est immatérielle, qu'elle obéit néanmoins à la loi mathématique de propagation ondulatoire, qu'elle est donc bipolaire et que la santé résulte de son parfait équilibre. Et c'est sans surprise que nous retrouvons ici l'homéopathie, son dogme, ainsi que ses moyens d'action, les fameuses dilutions-dynamisations, qui possèdent le fabuleux pouvoir de modeler l'espace-temps du déroulement de notre vie. Ce que la physique moderne appelle champ morphogénétique est la force même qui modèle notre corps énergétique, qui domine à son tour de toute sa puissance vibratoire la matérialité subalterne de notre corps physique. Notre corps énergétique n'est en fait rien d'autre qu'une mémoire, ou, si l'on veut, une ébauche directrice, comme le disque dur de votre ordinateur. Et comme toutes les banques de données, il enregistre les moindres altérations du continuum spatio-temporel survenues avant et durant notre vie. Or toutes ces interférences ne portent heureusement pas à conséquence ; la plupart n'affectent que peu l'intégrité du flux énergétique, qui retrouve bien vite son équilibre originel. Mais, en trente-sept ans de pratique, j'ai eu amplement l'occasion de repérer quels étaient les « bugs » les plus nocifs, qui se signalent malheureusement par des distorsions durables du transfert d'information entre le plan supérieur et l'inférieur. Ce sont ces accrocs que je nomme dans mes cours les **traces durables**. Elles sont d'une importance capitale, car, toujours présentes à l'étage supérieur, elles compromettent de façon permanente l'harmonie de votre équilibre énergétique. Samuel Hahnemann avait vu juste en attribuant à ce *désaccord de l'énergie vitale* (ce sont ses termes), l'origine de toutes les maladies. Mais il n'avait pas les moyens de le **mesurer**, prémices formelles de l'activité scientifique. Il n'a pu qu'en donner les différents tableaux cliniques, magistralement exposés dans les fameux portraits de la Materia Medica homéopathique, mais entachés du vice que la science reproche aux empiriques : la subjectivité. Au XXIème siècle, nous ne sommes guère plus avancés, car les outils que les physiciens mettent à notre disposition ne nous permettent pas encore de pénétrer dans ce monde troublant, dans cet océan d'énergie dont nous sommes issus, dont les ultimes fréquences vibratoires ne peuvent pas être perçues. Au-delà de leurs capacités hertziennes ou nanométriques prodigieuses, les instruments de mesure les plus sophistiqués ne perçoivent plus aucune vibration. Et pourtant, la vie se cache encore plus loin ! Ceci n'empêche point les praticiens de la médecine nouvelle de soigner le corps physique des malades en régulant l'équilibre de leur corps énergétique ; ainsi font les acuponcteurs et les homéopathes. Ils s'aident dans leur démarche par des protocoles tirés de très anciennes et très longues périodes d'observation clinique, dont la régularité est garante d'une certaine objectivité. Mais, faute d'instruments de mesure, ils peuvent difficilement pointer du doigt la cause précise du dérèglement supérieur. Ils disposent néanmoins de quelques supports techniques, photo Kirlian, appareils de MORA-thérapie, de biorésonance, radionique, etc., qui peuvent compléter les indications données par les filtres colorés, les pouls chinois, la kinésiologie ou la méthode de Nogier. Pour ma part, j'ai utilisé pendant des années l'ohmmètre de Voll, dont le premier mérite

est de débusquer les plus graves altérations des méridiens chinois, signalant la présence invisible de traces importantes que l'on peut imputer à des **événements marquants**.

Or le test de Voll révèle toujours, à chaque prise en charge d'un nouveau patient, un dérèglement évident, même dans le cas d'une apparence de santé satisfaisante !

Je pourrais en faire la démonstration en me promenant dans les travées de cette salle avec mon appareil, testant pour chacun d'entre vous l'équilibre de vos méridiens. A coup sûr, je trouverais pour chacun motif à vous inquiéter et jamais Jules Romains n'a été aussi près de la vérité en faisant dire à son Dr Knock que tout bien portant est un malade qui s'ignore ! Et, certes, en faisant minutieusement vos anamnèses respectives, je trouverais bien dans vos vies l'un ou l'autre des événements réputés réellement marquants. Ce pourrait être chez l'un une méningite bactérienne sévère, chez un autre, une commotion cérébrale, une transfusion sanguine, un viol, ou l'usage de drogues ; ces malheurs ne sont pas si rares. Mais jamais, je ne les trouverais tous à la fois accablant la même personne ! Par contre, le choc vaccinal, lui, se retrouve **sans exception** dans tout historique médical. Vous avez **tous** été vaccinés, revaccinés et même parfois survaccinés...

Voici donc la perversité suprême annoncée. Car il faut savoir que la marque laissée par le vaccin sur votre enveloppe énergétique perdure toute votre vie ! Nos techniques dites « ultrafines » ne nous permettent pas toujours d'en identifier la trace spécifique, mais je puis vous affirmer que ce marquage est bel et bien présent, aussi réel qu'une marque au fer rouge sur notre chair. Il reste parfois détectable en permanence, alors que les anticorps qu'il a suscités ne sont plus mesurables depuis des années !

Et c'est justement cette présence permanente, qui, telle l'épée de Damoclès, menace à tout instant, à l'occasion d'une quelconque surcharge, de déstabiliser votre belle harmonie vitale et vous précipiter dans la maladie. Pour le plus grand bonheur des industriels de la pharmacie !

La trace vaccinale est un grain de sable, stupidement glissé par des apprentis sorciers dans la belle mécanique de la vie ; elle sème la zizanie dans les sphères très subtiles où s'entrecroisent toutes les chaînes de commandement de nos systèmes neuro-psycho-glandulaires. Elle induit à coup sûr la ruine insidieuse de notre santé.

Les événements marquants doivent tous leur activité virulente résiduelle à la violence avec laquelle ils ont forcé un processus naturel : une maladie à germes utiles « coupée » par antibiotiques, un état de vigilance altéré par une drogue, une gestation interrompue, etc. Mais de toutes ces interventions antinaturelles, le vaccin est probablement la plus déstabilisatrice, car l'inoculation ne suit pas les voies habituelles, surveillées en permanence par notre système immunitaire. Le vaccin est un cheval de Troie, qui sème la terreur quand il est démasqué. Des observations récentes démontrent que les cris du bébé sont très différents selon la nature du déplaisir qui les provoque, mais ils atteignent des sommets d'angoisse quand ils succèdent à une vaccination. Et c'est peut-être à cet affolement, à la destruction consécutive de certains délicats équilibres neuro-glandulaires cérébraux que la marque énergétique laissée par ce choc doit son importance.

A ce propos, une réflexion s'impose : c'est toujours la primo-vaccination qui crée la trace ! Je l'ai constaté des milliers de fois. Et c'est précisément à l'âge de toutes les immaturités, chez le bébé, que sévissent les primo-vaccinations. Les rappels, sauf rares exceptions, ne font que surligner le marquage initial. Ils peuvent, bien sûr, déclencher eux aussi une tempête, mais ce ne sera alors que la goutte qui fait déborder le vase. (Je

vous en donnerai plus tard un exemple typique.)

Ces propos ont peut-être contribué à augmenter votre inquiétude quant à votre propre santé. Je vais maintenant m'employer à vous rassurer, en vous exposant la technique la plus efficace pour vous débarrasser du marquage fatidique consécutif aux vaccins.

III Comment pallier les effets désastreux des vaccins.

Avant de vous donner un mode d'emploi, je me vois obligé de vous initier par une brève explication à la méthode thérapeutique que j'applique à tous les malades venus me consulter depuis 1974. Je n'en donne point ici la transcription, car elle est suffisamment expliquée sitôt après la page d'accueil du site www.jelmiger.com

Ce qu'il faut retenir de ma démonstration, c'est que les événements réputés marquants se sont **succédé** chronologiquement, réalisant ce que j'appelle une séquence déstabilisatrice. Ils n'ont point été simultanés, c'est évident ! Et nous retrouvons ici, en bonne place, les nombreux vaccins dont chacun, un à un, a marqué votre corps énergétique durablement lors de leur première inoculation.

Comment en effacer la trace ? Je vous l'ai dit : en allant chercher dans le très riche arsenal de l'homéopathie l'exacte réplique inverse du choc. Pour le vaccin, l'antidote est un « iso », c'est à dire le remède dématérialisé et dynamisé préparé à partir du vaccin réel. En le donnant au patient perturbé par une primo-vaccination, si le laps de temps n'est pas trop grand depuis l'événement, je puis garantir son prompt rétablissement en lui administrant l'iso vaccinal en doses croissantes, 30, 200, M et XM K par exemple.

Dans le cas de la jeune étudiante rendue aveugle par le simulacre industriel d'hépatite B, je suis encore profondément frustré de n'avoir pas pu lui donner aussitôt le remède, que j'aurais accompagné d'un énergique drainage hépatique et d'une protection catalytique classique. Elle aurait recouvré la vue dans les semaines suivantes. Le mal étant si récent, l'occasion était trop belle, et le travail facile ! Toutes les autres scléroses en plaques dont j'ai pu arrêter le cours m'ont donné bien d'autres soucis, car les malades font toujours trop tard le choix d'un traitement juste, mais méconnu, après que les confrères spécialistes aient encore embrouillé les pistes par leurs traitements antinaturels...

Il est donc de la première importance que le grand public soit informé des immenses possibilités de l'homéopathie. Et aussi de sa complexité.

Car un autre danger guette. Reprenons l'exemple de notre étudiante. Si elle venait maintenant me consulter, dans son fauteuil roulant, et qu'elle attribue enfin à juste titre son invalidité à ce fatal vaccin, je ne peux que lui donner raison. Et si, étourdi, je lui donne aussitôt le même traitement, je vais probablement aggraver son mal et lui ôter pour longtemps l'espoir d'une vie meilleure. Pour quelle raison ? Parce que, trop pressé, j'ai omis de compléter son anamnèse, qui m'aurait appris l'existence d'événements marquants ultérieurs, par exemple un chagrin d'amour douloureux, un traumatisme crânio-cérébral, et encore une épuisante mononucléose. En sautant par-dessus ces marquages, je provoque un cafouillage énergétique général, que j'ai baptisé « effet mikado », dont elle mettra des mois ou des années à se remettre.

C'est la bévue fréquente des homéopathes classiques, qui, tout en reconnaissant la nocivité vaccinale, ne veulent pas admettre la justesse de la logique séquentielle.

Certains se targuent ainsi de guérir leurs malades en « drainant les vaccins » avec précipitation, sans méthode, parce que le concept est à la mode !

Déjà, le mot me déplait, car il est inapproprié. On ne peut pas drainer un vaccin. Le drainage est un mot du vocabulaire homéopathique, qui désigne l'activation des émonctoires pour purifier l'organisme de différentes toxines. Le vaccin n'est pas un résidu métabolique quelconque ; il est, je le répète, un **événement marquant**. On ne peut pas le dissoudre dans la bile ou l'urine, comme un vulgaire poison ! Ce n'est que par son antidote exact, dynamisé à haute puissance, qu'est possible l'élimination de sa trace, ou par un simillimum très proche.

Mais pour que l'antidote soit efficace, encore faut-il qu'il soit donné dans l'exacte lucarne d'espace-temps qui correspond au moment de la vie où le malade a subi la primo-vaccination. Il doit impérativement être inclus dans une **séquence**. Celle-ci ne peut être établie qu'après une anamnèse rigoureuse, qui s'efforce de mettre en lumière tous les autres événements susceptibles d'avoir laissé des traces.

Je le sais, le travail n'est pas facile, d'autant plus que certains éléments restent occultés, soit par oubli, soit volontairement, ou encore inconsciemment. C'est au sens clinique du médecin, à son flair, de rétablir l'historique des événements marquants. Or voici que l'hystérie vaccinale actuelle ajoute encore une difficulté supplémentaire à cette action, et c'est ma dernière critique, car la multiplicité des vaccins encourus tout au long d'une vie aggrave encore par son intrication l'imbroglio énergétique qui caractérise la santé de nos contemporains. Hahnemann et ses disciples avaient beau jeu de trouver le juste simillimum, dont l'action n'était pas entravée par l'incessante inventivité de l'industrie qui a pris notre santé en otage. Pour nous, l'établissement d'une anamnèse correcte est un réel casse-tête, car nous devons pouvoir situer la position des principaux marquages au milieu de cette profusion de chocs vaccinaux.

Il est aisé de comprendre que le traitement ne sera pas le même, si le patient doit sa maladie à une séquence déstabilisatrice Tétracoq-BCG-rougeole-EngerixB-varicelle-choléra-etc. ou à celle-ci : Tétracoq-varicelle-BCG-choléra-rougeole-EngerixB-etc. La thérapie séquentielle doit respecter très exactement l'ordre chronologique inverse, sous peine d'aggraver encore la confusion !

L'homéopathie séquentielle remet ainsi en honneur l'anamnèse, si chère à nos vieux maîtres cliniciens, car celle-ci nous donne à la fois le diagnostic **et** le traitement. Le diagnostic n'est rien d'autre que cette mise au grand jour de l'enchaînement implacable des événements marquants, dont la « culpabilité » individuelle n'est qu'accessoire : c'est l'ensemble de la séquence qui amène au désastre, parfois déclenché par la fameuse goutte qui fait déborder le vase. Je vous en donne ci-après l'exemple promis plus haut. Quant au traitement, il en découle de source. Il suffit au médecin d'administrer à son malade la séquence chronologique inverse des puissantes doses immatérielles que la technique de fabrication homéopathique met à sa disposition pour anéantir les traces immatérielles clandestines, perfidement accumulées tout au long d'une vie gâchée !

En 2009, alors que j'avais déjà cédé ma pratique à mes fils, je reçois un appel émouvant d'un père qui me demande de réitérer le miracle que je décris dans *l'affaire Gaibrois*. Son fils de treize ans jouissait apparemment d'une santé excellente, pratiquait plusieurs sports et faisait des sorties régulières de cyclo-cross en forêt. Pour éviter le risque plausible d'une morsure de tique, il se fait vacciner contre la ménigo-encéphalite verno-estivale, tout en poursuivant une cure de désensibilisation pour son rhume des foins,

entreprise depuis trois ans. Dans les semaines qui suivent le dernier rappel, son cou enfle, puis des « bleus » apparaissent au moindre choc. Quand ceux-ci se transforment en hématomes importants, le médecin est consulté et constate un effondrement total des plaquettes sanguines. S'ensuivent d'innombrables hospitalisations au CHUV de Lausanne, où est posé le diagnostic de trois maladies auto-immunes sévères : thrombocytopénie essentielle, thyroïdite de Hashimoto et diabète de type 1. Je vous fais grâce du recensement des traitements instaurés, établis par nos plus éminents spécialistes. Le résultat est pire que mauvais ; le garçon, bouffi et meurtri, perd confiance en la médecine et demande qu'on le laisse mourir. Il ne veut même pas tenter une autre voie, et c'est le père qui force ma décision.

Le diagnostic est aisé : il s'agit d'une archi banale séquence déstabilisatrice dans laquelle figurent, outre deux événements naturels, la varicelle et une légère commotion, trente-cinq agressions vaccinales, qui se résument à dix primo-vaccinations. Lequel de ces douze événements a-t-il été le plus nocif ? Je l'ignore et ne veux même pas le savoir. C'est la séquence entière qui a rempli le vase, et le deuxième rappel du dernier vaccin a joué le rôle de la fameuse goutte.

(Je ne vous donne pas le détail de mon intervention ; il m'a d'abord fallu perdre un temps considérable pour antidoter les effets des traitements antinaturels, puis opposer à la séquence perverse la violence correctrice de mes doses, administrées dans l'ordre chronologique inverse. Les trois maladies ont disparu l'une après l'autre, mais la partie n'est pas gagnée, car les savants confrères ne lâchent pas une proie aussi rare et les succès d'un outsider ne pèsent pas lourd face au staff imposant de la clinique universitaire !)

Une dernière mise en garde s'impose ici. Dans les milieux à forte préoccupation écologique, la mode du « drainage des vaccins » fait fureur et les pharmaciens se plient volontiers aux désirs de cette nouvelle clientèle en leur fournissant à leur gré les isos de tous les vaccins désignés. Mais ils ne se préoccupent guère d'établir leur succession chronologique, et encore moins de démêler leur intrication avec d'autres événements marquants, forcément présents dans toute anamnèse actuelle. Même chez un enfant de dix ans, je n'ai jamais vu d'historique exclusivement vaccinal. Le fait est rarissime. De fait, je ne l'ai trouvé qu'une fois, chez un chien !

Une amie du Bugey, éplorée, me demande conseil pour « Fracasse », son teckel à poil ras de cinq ans, qui, suite à un énième rappel antirabique, développe une paralysie de l'arrière-train. Il fait peine à voir, marchant sur ses seules antérieures, traînant ses pattes inertes sur les aspérités du sol qu'il macule de sang. Le vétérinaire (j'allais dire le pédiatre !) ne suspecte évidemment pas sa responsabilité, décrète le mal incurable et propose la piqûre létale. Je demande à voir le carnet de santé et suis surpris de n'y trouver qu'une invraisemblable accumulation de vaccins. Pas trace d'aucun autre événement marquant. Le chien n'a d'ailleurs jamais été malade ou accidenté. A y regarder de plus près, je constate que tous les vaccins échelonnés sur ces années ne sont en fait que la répétition des primo-vaccins, que le chiot avait tous reçus en bloc la première semaine de sa vie. La décision est prise – « ça passe ou ça casse » – le laboratoire reçoit ma commande d'un multipack de ces isos vaccinaux canins, que le chien reçoit quatre jours de suite. Et le miracle se produit : dès le cinquième jour, Fracasse saute sur ses pattes postérieures et court de nouveau avec la plus grande vélocité derrière tous les malheureux chats qui passent à sa portée... La cure a réussi parce que j'ai pu effacer chez lui, d'une seule volée, le seul et unique événement

composite qui avait gâché sa vie à retardement et le condamnait à mort.

Ces quelques exemples de la perversité du dogme vaccinal vous auront peut-être apporté un point de vue différent de celui qui vous est familier, surtout si vous n'êtes pas au fait des possibilités immenses de l'homéopathie. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions après la conférence et me mets volontiers à votre disposition pour quelques tests énergétiques et démonstrations. Il me faut néanmoins conclure maintenant cet exposé par les propositions que vous êtes en droit d'attendre pour que saute enfin ce tabou que j'espère être le dernier à souiller l'honneur de la médecine.

CONCLUSION

Le dernier tabou : on peut donner plusieurs sens à cette épithète. D'abord le sens littéral, car il s'agit bien du dernier bastion que la Faculté tient encore fermement, les autres ayant cédé tour à tour sous l'influence de la contestation populaire. L'hystérie antibiotique n'est plus de mise, l'hégémonie stéroïdienne s'incline devant la méfiance générale, et il en va jusqu'à la prévention chimique des affections cardio-vasculaires qui doit céder la place à une diététique modernisée. Or il s'agissait là de marchés considérables, qui ont atteint leurs limites de croissance et entament leur décrue. Il faut donc bien que Big Pharma garde et dope son meilleur cheval de bataille ! En effet, les industriels ont même réussi à faire ouvrir une chaire de vaccinologie à Genève et le milliardaire Bill Gates offre à l'OMS 200 millions de dollars pour promouvoir, non pas la salubrité de l'eau, mais bel et bien... les vaccinations, dans le gigantesque marché potentiel du tiers-monde.

C'est donc un autre sens que je donne encore à mon épithète, qui doit nous ouvrir les yeux et nous préparer à l'affrontement. Car ce dernier bastion sera défendu avec la plus grande énergie par le géant industriel, qui voit dans sa préservation son ultime chance de domination. Lors de ma dernière entrevue avec Sylvie Simon en 2010, cette grande dame me fit part de son optimisme en me disant, à propos de la fameuse pandémie grippale annoncée, que « cette fois ils avaient été trop loin » et que, comme toutes les bulles, la bulle vaccinale allait bientôt crever. Elle est beaucoup moins sereine aujourd'hui, car le modèle du printemps arabe nous montre bien que le chemin est long et périlleux avant l'avènement de la vérité et de la justice.

Et c'est résolument tournés vers l'exemple magnifique donné par cette jeunesse héroïque que nous devons appliquer les recettes fatales aux tyrannies : informer, faire lire, et encore informer. Ne plus se laisser aveugler par les arguments terroristes. Savoir qu'aucun vaccin ne protège des maladies contre lesquelles il est censé agir, qu'il n'apporte que « désaccord de l'énergie vitale ». Notre seule protection réside dans la stimulation naturelle répétée de notre système immunitaire, secouru vigoureusement par nos techniques énergétiques éprouvées.

Si vous n'êtes pas convaincus de la pertinence de ces critiques, suivez au moins l'exemple du tartufe industriel, grand producteur de vaccins contre l'hépatite B, qui adopte sans vergogne le principe de précaution en interdisant cette inoculation à tous les membres de sa propre famille...

Faire circuler l'information. Et frapper là où l'argent est thésaurisé, en multipliant les plaintes pénales pour atteintes à l'intégrité corporelle, et exiger en dédommagement les sommes astronomiques qui seules pourront ruiner l'attrait boursier des *blockbuster* de

l'industrie pharmaceutique.

Enfin, pourquoi laisser sévir impunément votre Ordre des médecins, reliquat douteux du régime de Vichy, alors que le Vatican lui-même a mis fin à l'Inquisition et demandé pardon pour ses crimes ? Cette instance obsolète empêche des milliers de médecins consciencieux de faire honnêtement leur travail. Dans mon pays, un tribunal aussi exceptionnel serait déclaré anticonstitutionnel et n'aurait d'ailleurs pas pu voir le jour. Ma dernière remarque s'adresse à votre Comité : il manque un zéro final au chiffre du tirage de votre excellent Bulletin, qui pourrait, ainsi dynamisé, sortir du domaine confidentiel et atteindre enfin le vrai public de la minorité agissante, connectée à Internet et abonnée à toutes les revues de santé, propagatrice à son tour de vérités libérées.

L'effort à fournir est immense, la partie n'est pas encore gagnée, le travail qui nous attend est ingrat. Mais la balle est désormais dans notre camp.

A nous – à vous – de jouer !

Je vous remercie de votre attention.

Jean Elmiger